

Bulletin municipal

Numéro 3



Octobre 2019

Commune nouvelle Valgelon-La Rochette

**Rentrée scolaire
2 septembre**



Edito

Sommaire

Edito	2
Conseils	3
Scolaire	4
Travaux	6
PLU	14
Médiathèque	16
Commerce	17
Social	18
Rétrospectives	19
Agenda	26
Informations	28

Directeur de la Publication :

André DURAND

Commission Communication :

Fabien GARCIA, Hervé BENOIT,
Jean-Louis DOULS, Etienne
CHALUMEAU, Sandrine BERTHET,
Béatrice CREUX, Sandra
CHELLOUG, Christiane COMPAING,
Pierrette PEYRE, Gwénaëlle BIBOUD

Rédaction : Elus, Mairie,
Associations.

Impression : Ma bonne impression

Distribution : Agents municipaux

Crédit photos : Mairie, Associations,
Roger OLEÍ, Brigitte MAURAZ

Bulletin municipal :

parutions février / juin / octobre

Réalisation : Service Communication
Mairie 73110 Valgelon-La Rochette
mjouve@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com



www.valgelon-la-rochette.com

M

Mot du Maire



Rochettoises, Rochettois

Je me dois de porter à votre connaissance que les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020 doivent respecter les dispositions des articles du code électoral ainsi que le contenu de la loi n°2016-508 du 25 avril 2016.

En effet, l'article 52-1 du code électoral modifié par la loi n°2011-412 du 14 avril 2011, précise que pendant les six mois précédant le premier jour du mois d'une élection et jusqu'à la date du tour de scrutin où celle-ci est acquise, l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle est interdite.

A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. Sans préjudice des dispositions du présent chapitre, cette interdiction ne s'applique pas à la présentation, par un candidat ou pour son compte, dans le cadre de l'organisation de sa campagne, du bilan de la gestion des mandats qu'il détient ou qu'il a détenus. Les dépenses afférentes sont soumises aux dispositions relatives au financement et au plafonnement des dépenses électorales contenues au chapitre V bis du présent titre.

C'est ainsi que l'interdiction prévue au 2^e alinéa de cet article, s'appliquant durant les 6 mois précédant le premier jour du mois de l'élection, elle prend effet, pour les prochaines élections municipales, à partir du 1^{er} septembre 2019.

Ainsi, le champ d'application de cet article s'étend à tous les supports de communication, qu'ils soient internes ou externes, qu'il s'agisse du bulletin municipal ou du site internet de la collectivité.

Dans le respect du code électoral, le « mot du maire » est suspendu pendant cette période de 6 mois.

Je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal.

André Durand, Maire



Prochaine séance
Mercredi 20 novembre
à 20h en mairie

Conseils

Retrouvez l'intégralité
des délibérations

sur le site internet :
www.valgelon-la-rochette.com

Séance du 22 mai 2019

- Modalités de remboursement des frais de déplacement
- Médailles du travail
- Subventions associatives
- Règlement intérieur des accueils périscolaires 2019/2020
- Tarifs des accueils périscolaires 2019/2020
- Lotissement secteur Croix Rouge
- Acquisition bien immobilier rue de la Neuve
- Adhésion et assistance administrative contrat d'assurance couverture des risques statutaires
- Admissions en non-valeur et créances éteintes
- DM 01/2019 Budget principal

Séance du 19 juin 2019

- Bilan de la concertation arrêtant le projet de révision du plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune déléguée de La Rochette
- Réponses aux conclusions du commissaire enquêteur lors de la procédure d'alignement chemin des Chaudannes
- Cession Crédit Agricole des Savoies AB 442 et AB 362
- Régime indemnitaire du personnel communal
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires et heures complémentaires
- Astreintes
- Compte épargne temps
- Taux de promotion
- Liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction
- Complémentaire prévoyance et participation de la collectivité
- Suppressions et créations de postes
- Avenant convention ARCADE

Séance du 17 juillet 2019

- Bilan de la concertation arrêtant le projet de révision du plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune déléguée d'Etable
- Modification du tableau des postes périscolaires 2019/2020
- DM 02/2019 Budget principal
- Rapport d'activité 2018 Communauté de communes Coeur de Savoie

Séance du 18 septembre 2019

- Intégration dans le budget principal des résultats issus de la dissolution du SABRE
- Intégration dans le budget principal des résultats issus de la dissolution du syndicat du collège
- DM 03/2019 Budget principal
- Transfert des résultats issus de la dissolution du SABRE
- Transfert des emprunts, subventions et actifs issus de la dissolution du SABRE
- Fonds de concours gymnase et piscine
- Taxe d'habitation
- Taxe sur les friches commerciales
- Taxe sur le foncier non bâti
- Taxe communale sur les consommations finales d'électricité
- Cession de terrain pour la construction du nouvel EHPAD
- Modification du tableau des postes périscolaires 2019/2020
- Règlement intérieur applicable au personnel communal
- Classement impasse Chartreuse dans le domaine public communal

Etat civil

Naissances

Les parents souhaitant une parution dans le bulletin municipal peuvent en faire la demande à l'accueil de la Mairie ou par mail : mairie@valgelon-la-rochette.com

Mariages

Ali SAIDI & Geneviève SERAND
Quentin MAURAZ & Alice CUSIN
Quentin FRIBAULT & Mimi SISODACHANH
Julien CHALVIDAN & Sophie DENTROUX
Maël SAIDI & Alicia CANZANO
Thomas PAUL & Mélissa MIRANDA RIBEIRO
Ludovic FRANCO & Virginie ANSELME

Décès

André CLERC
Nicole MOUCHE
Pierre BERANGER
Pierre CURTOUD
Antoine BERTHET
Serge CHARVET
Lucia DE BENEDETTI veuve FRESNE
Roger PAPPINI
Irène LEFEVRE veuve BRETIN
Réjanne FRULEUX veuve VECKENS
Renée VILLARD veuve MERMOZ
Geneviève SUINOT veuve CUGNET
André BELLOT
Gislaine CASASNOVAS veuve VICTORI
Jacques CHENEVAS-PAULE
Irène CIBULA
Jean-Claude LOUIS
Alfred PUISSANT
Simonne MARTEL
Agnès HOÏJER
Juliette PIN veuve CORBET
Françoise WANECQUE veuve GERVASON
Martine BRUNIER veuve OLIVER

La rentrée

S Scolaire



Ecoles de Valgelon-La Rochette

Cette année, la rentrée scolaire, marquée par **l'instruction obligatoire des enfants à partir de 3 ans**, s'est déroulée le lundi 2 septembre et ce sont 500 élèves qui se sont retrouvés sur les bancs de nos écoles.



L'école maternelle de La Croisette accueille cette année 94 élèves répartis en 4 classes :

- une classe de Petite Section (PS) avec Carine SERIOT (Directrice) et Géraldine BRUNIER (ATSEM),
- une classe de PS/Moyenne Section (MS) avec Claudine PIAT et Jacqueline SIMON (ATSEM),
- une classe de MS/Grande section (GS) avec Nathalie SEPPOLONI et Sylvia PEYRARD (ATSEM),
- une classe de GS avec Laurence GRASSET et Sandra ZULLIAN (ATSEM).

L'école maternelle des Grillons compte 67 élèves répartis en 3 classes :

- une classe de PS/MS avec Sandrine BERTHET (Directrice) et Chantal FAVRE (ATSEM),
- une classe de MS/GS avec Véronique BLANC et Jennifer HOAREAU (ATSEM),
- une classe de MS/GS avec Isabelle HEURTAUX et Marie-Laure DURAND (ATSEM).



Comme le souhaite l'éducation nationale, **la rentrée s'est faite en musique** : la moitié des moyens ont chanté pour les élèves qui rentraient le matin et l'après-midi ce sont les grands qui ont chanté pour ceux présents.

Dans le cadre de leur projet d'école commun, les deux écoles maternelles ont instauré des **moments privilégiés avec les parents**. A l'école des Grillons, cela s'est déroulé le mardi 3 au matin autour «d'un café des parents» et à l'école de La Croisette, le vendredi 6 à 16h30, par un «goûter partagé».



A l'école élémentaire La Neuve, après le départ des **parents accueillis par chaque enseignant et par la Directrice Alice ORSATI**, les plus jeunes ont également été accueillis en musique par les 62 élèves de CM2 qui ont interprété, avec Mme Audrey NEUENSCHWANDER (enseignante ULIS) comme chef de chœur, des chants appris l'an dernier.

Cette année, **l'école compte 340 élèves** répartis en 14 classes :

- 2 classes de CP avec Mme BRIFFOTEAU et Mme BRUYERE,
- 1 classe de CP/CE1 avec Mme BRIOIS,
- 1 classe de CE1 avec Mme POUTREL,
- 1 classe de CE1/CE2 avec M. GENCOURT,
- 2 classes de CE2 avec Mme VERGER et M. TONIN,
- 1 classe de CE2/CM1 avec Mme LOVET et Mme MAROILLAT,
- 2 classes de CM1 avec Mme GUILLERMAND et Mme VARISCHETTI,
- 1 classe de CM1/CM2 avec Mme CHASSIGNEUX,
- 2 classes de CM2 avec M. LACHIZE et M. MOLITOR,
- 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) avec Mme NEUENSCHWANDER.



Comme chaque été, en plus du grand ménage et des divers travaux d'entretien, **de nombreux travaux ont été effectués dans les écoles afin d'accueillir les enfants et leurs enseignants dans les meilleures conditions.** Ainsi, les importants dégâts survenus lors de la tempête du 1^{er} juillet ont été réparés (arbres coupés, toitures et grillages changés, ...). A l'école élémentaire La Neuve, 5 classes et leurs ateliers ont été repeints dans des coloris choisis par les enseignants. Le grillage côté piscine a été occulté pour répondre au besoin de sécurité et les tables demandées par le conseil des enfants ont été installées dans la cour.



Le Collège du Val Gelon

Depuis le 2 septembre, le quartier de La Croisette a repris son effervescence habituelle avec la rentrée des 522 collégiens répartis sur 20 classes.

Les 140 élèves qui faisaient leur rentrée en 6^{ème} ont pu découvrir leur établissement le lundi 2 septembre tandis que les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes} effectuaient leur rentrée le mardi 3 septembre.

Des travaux d'été ont été effectués par le département pour un meilleur accueil des usagers :

- peinture des murs sous le préau,
- réfection du muret de la cour principale et remise en terre de la butte sous le tilleul,
- réfection du muret au bout du plateau sportif,
- déplacement des parcs à vélo dans l'enceinte sécurisée de l'établissement,
- ajout de nouveaux casiers partagés pour alléger le cartable durant la journée.

Les résultats au Diplôme National du Brevet (DNB) sont tout à fait encourageants avec 95,1% de réussite, en progression constante depuis 3 ans. Tous les élèves

ont trouvé une orientation à l'issue de l'année scolaire dernière.

Quelques nouveautés pour cette rentrée :

- 2 classes de 6^{èmes} étiquetées 4C (classes cognitives, coopératives et connectées) avec pour objectif un meilleur développement des compétences et une belle réussite pour les élèves,
- 4 classes CHAPS (classe à horaire aménagé pour la pratique sportive) en partenariat avec les clubs rochettois alliant pratique sportive et réussite scolaire.

Quelques «distinctions» :

- labellisation «génération 2024» pour une durée de 3 ans en récompense du travail accompli afin de valoriser et renforcer les passerelles entre institution scolaire et mouvement sportif,
- labellisation niveau 2 (sur 3) des établissements en démarche de développement durable (E3D) reconnaissant un établissement très engagé dans la démarche avec un CVC (conseil de la vie collégienne) très actif et un travail fouillé sur les compétences psychosociales et la santé.

Travaux

Aménagements



Travaux d'aménagement de la voirie à Saint Maurice les Chaudannes

Le chantier a démarré en 2017 par la réalisation des réseaux eaux usées, eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux secs. Un revêtement bi-couche a été posé provisoirement.

Il était nécessaire de laisser s'écouler un laps de temps avant la réalisation du revêtement définitif en enrobé. Celui-ci a été réalisé sur la période septembre octobre, pendant 4 semaines, par l'entreprise EIFFAGE.

Toutes les mesures pour informer les habitants de la zone et faciliter l'accès à leurs habitations ont été prises en amont et sur toute la durée du chantier. **Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur bienveillance tout au long de ces travaux.**

Le montant total des travaux réalisés (voiries, trottoirs et espaces verts) est de 151 298,45 € HT, subventionnés à hauteur de 22 000 € par le Département.



Accès piéton à l'école élémentaire côté cabinet médical et gymnase



Pour rappel, les parents amenaient leurs enfants à l'école avec leur voiture en passant sur une propriété privée.

L'acquisition des parcelles par la Commune au cabinet médical a fait l'objet d'une délibération.

Les travaux consistent en :

- l'aménagement d'un chemin réservé aux piétons, avec barrières, à droite du pont le long du Gelon,
- l'aménagement d'un chemin entre les deux ponts (le long de la haie du cabinet médical),
- le recalibrage du trottoir longeant le parking du gymnase, depuis la rue du 11 novembre 1918, avec suppression des lampadaires posés au milieu de celui-ci.

Une partie des travaux a été réalisée par les Services Techniques en septembre (barrières), afin que les lieux soient opérationnels pour la rentrée des écoles.



Alignement chemin des Chaudannes

Depuis l'année 2015, la Commune porte un projet d'aménagement sur le chemin des Chaudannes.

En effet, depuis des années, le développement des constructions en fait un secteur où les réseaux et la voirie ne sont plus en capacité d'absorber les eaux pluviales et d'assurer la sécurité des différents utilisateurs dont la cohabitation n'est pas toujours aisée (piétons, mode de déplacement doux – vélos, trottinettes et autres, et véhicules motorisés).

A l'invitation de la municipalité, une réunion présentant les contours du projet d'aménagement s'est tenue le 31 mai 2016 et a permis une rencontre avec une grande majorité des riverains qui, à une très large majorité, ont exprimé leur accord avec les propositions de la Commune en refusant par ailleurs la possibilité de mettre en place la voirie en sens unique.

Ce projet consiste à porter à 4,5 mètres la largeur de la voirie sur la totalité du chemin, de doter le parcours de systèmes visant à réduire la vitesse des véhicules et d'assurer la sécurité des piétons et autres usagers par un trottoir partagé de 1,5 mètre de largeur. Des points de collecte des déchets ménagers et de collecte des recyclables sont également prévus.

Cet accord des riverains s'est traduit par une seconde réunion au mois d'octobre 2016 au cours de laquelle, les riverains ont accepté de céder les mètres carrés nécessaires, là encore à une très large majorité. En effet, au terme des négociations amiables, ce sont 33 propriétaires sur 37 qui ont cédé une partie de leur terrain dans les conditions proposées par la Commune (soit environ 90%).

A l'issue de cette phase amiable, la Commune, a décidé de mettre en place un plan d'alignement afin de finaliser l'acquisition des terrains. Une enquête publique a été ouverte et un commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au dossier.

Faute d'accord sur les propositions de la Commune d'une très petite minorité de propriétaire, il est indispensable que la Commune engage une procédure pour acquérir les mètres carrés nécessaires et réaliser le projet.



Travaux

Aménagements

Aires de jeux

Plusieurs aires de jeux sont installées sur la Commune pour le plus grand plaisir des enfants. Elles sont aussi des lieux de rencontres et d'échanges pour les familles. Malheureusement comme beaucoup de municipalités, nous constatons des incivilités, des dégradations ou des nuisances autour de ces installations.

Tous types de débris y sont retrouvés, comme des emballages en plastique (durée de vie 450 ans)*, des mégots de cigarettes (durée de vie 1 à 5 ans)*, des bouteilles de verre (durée de vie 4000 à 5000 ans)*, des canettes aluminium (durée de vie 10 à 100 ans)*, des déjections canines et autres. Ces comportements sont inacceptables vis-à-vis de la population qui utilise et respecte ces espaces publics.



Dernièrement toutes les aires de jeux installées sur la commune (City Park du Moulinage, City Park et aire de jeux rue des Roses, aire de jeu place du 8 mai), sur la base de loisirs du lac Saint Clair et dans les écoles maternelles des Grillons et de La Croisette ont fait l'objet d'un **contrôle de conformité par la société DEKRA**.

Les contrôles effectués et le rapport rédigé par l'organisme de contrôle ont fait état de la non-conformité aux normes de certains jeux ou de dégradations pour d'autres. Cela concerne deux jeux sur la base de loisirs du lac Saint Clair, un jeu sur le camping municipal, un jeu sur les deux écoles maternelles et l'ensemble du City Park situé sur le Moulinage.

Les équipements concernés feront l'objet de **futurs projets d'aménagement** comme l'aire de jeux place du 8 mai dont les travaux de modifications débuteront dans les prochaines semaines.

*Chiffres donnés par l'ADEIC (Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur)





Chantiers divers

Réfection de la peinture de 6 classes de l'école élémentaire

Chaque année, un programme d'entretien est réalisé dans les écoles. La réfection de la peinture de 6 classes de l'école rue de la Neuve a été effectuée pendant les vacances scolaires.

La prestation a été réalisée par l'entreprise BRECHET Philippe pour un montant de 8 400 € TTC

Local de rangement dans la salle de répétition du bâtiment de la ferme Rey

Un local en bois a été créé pour le rangement des instruments de musique de l'Harmonie l'Union.

La prestation a été réalisée par l'entreprise GONTARD pour un montant de 4 206 € TTC.

Réfection de la peinture de la salle polyvalente d'Etable

Il était nécessaire de repeindre les murs et le plafond de cette salle.

Les travaux ont été réalisés en septembre par l'entreprise Christophe MALLET pour un montant de 2 748 € TTC.

Mise hors d'eau de la Halle (rue Rogue Froide)

La couverture de la Halle présentait un défaut de conception. En effet, lors de fortes pluies avec vent, l'eau pénétrait par les ouvertures longitudinales en partie haute et par le faîtage.

Nous y avons remédié par la pose de châssis vitrés en alu, avec aménagement d'un passage d'air pour la ventilation, et par la pose d'un profilé sur le faîtage.

Les travaux ont été réalisés en août et septembre pour un montant total de 14 046 €

Les chéneaux restent encore à modifier.

Elagage de la butte du château

L'élagage de la butte du château qui a été commencé en avril 2019 se poursuivra à partir de fin octobre pour se terminer début décembre de cette même année.

L'ensemble des arbres et arbustes abattus seront dégagés et le terrain rendu à un état naturel. Ces travaux, prévus avec une pause estivale en raison des fortes chaleurs, auront au total duré 8 mois, pour 2 mois de travaux effectifs et pour un coût de 19.000€.

Des travaux similaires avaient déjà été réalisés au cours de l'année 1983. **En 35 ans certains arbres atteignaient plus de 25m de haut. La hauteur de ces arbres et la pente du terrain au-dessus du parking du jeu de boules faisaient peser des risques de chutes et une intervention s'avérait nécessaire.** En outre, cela permet de remettre notre château en vue.

La butte dégagée sera laissée à une repousse naturelle ces prochaines années ; cependant une étude est en cours pour rapprocher l'intervalle de coupe dans les années à venir, afin que les travaux soient moins longs et l'environnement moins impacté visuellement, le temps que la nature refasse son chemin.

Travaux

Aménagements



Mise en conformité des réseaux d'eau chaude des gymnases



Les contrôles de l'eau chaude réalisés périodiquement conformément à la réglementation ont toujours été positifs.

Cependant, des contraintes particulières sont imposées pour les réseaux d'eau chaude des bâtiments recevant du public : l'eau des douches ne doit pas stagner trop longtemps dans les tuyauteries (risque de légionellose)

Les installations des gymnases de La Seytaz et du Centenaire, anciennes, ne sont pas conformes à la réglementation, qui impose notamment un bouclage du circuit d'eau chaude. Des travaux de mise en conformité devront être réalisés.

Traitement d'air de la salle polyvalente

Depuis plusieurs années, il est constaté que l'ambiance n'est pas confortable dans cette salle, où de nombreux spectacles ont lieu. Il y fait anormalement chaud l'été et froid l'hiver. L'installation de traitement d'air, datant de l'origine, est totalement à repenser.

A cet effet, un diagnostic sera confié à un bureau d'études spécialisé, afin de déterminer et estimer les travaux à réaliser pour que le traitement de l'air soit satisfaisant. Dans l'attente, la tourelle d'extraction a été réparée et un soufflage permanent a été mis en service.

Zones non fumeur

La commune a décidé d'instaurer des zones non fumeur aux abords de certains bâtiments publics, en particulier des établissements scolaires.

Ces zones sont déjà signalées par des panneaux et de la peinture au sol. Des cendriers sont également installés à l'entrée de ces zones.





Tempête printanière



La végétation de Valgelon-La Rochette a été fortement impactée par les deux épisodes venteux que la commune a essuyés en fin de printemps. Heureusement il n'y a eu que des dégâts matériels à déplorer et aucun blessé.

Au total ce sont près de 100 arbres qui sont tombés ou ont été cassés. Tous ces arbres ont été coupés et évacués par nos services techniques. Au camping Saint Clair, des arbres seront coupés en préventif. Bien que sains, leur taille présente un danger face au vent en cas de chute.

Le grand cèdre de la place Albert Rey (place de la mairie) est en cours de diagnostic par l'ONF afin de s'assurer qu'il supportera les vents qui nous touchent de plus en plus souvent. Dans le cas contraire, il sera abattu afin de ne pas mettre en danger la population de Valgelon-La Rochette.

Il est aussi prévu d'abattre, en prévention, une quinzaine d'arbres dans les mois qui viennent sur la commune, dont trois aux terrains de tennis, six au camping et un derrière la mairie.

Tous ces arbres seront remplacés par des essences adaptées à notre environnement.



Travaux



Bâtiment périscolaire et extrascolaire

La municipalité a engagé depuis plusieurs mois une réflexion portant sur la construction d'un bâtiment ayant pour fonction d'assurer les services périscolaires (cantine, garderies et ateliers) pour l'école maternelle des Grillons et l'école élémentaire La Neuve.

La Communauté de Communes Cœur de Savoie s'est rallié récemment à ce projet qui permettrait d'accueillir en un seul lieu le centre de loisirs intercommunal.

Des études de sol avec sondages ont dû être réalisées, car l'ouvrage est envisagé dans le périmètre de protection du captage d'eau potable du Syndicat des eaux. Si l'Agence régionale de la Santé l'autorise, Il serait situé entre le parking du gymnase de La Seytaz et le plateau sportif de l'école élémentaire.

Un appel à architecte devra être lancé pour avancer sur le projet.

Cheminement piétons le long de la RD 925

Pour se rendre au lac Saint-Clair ou simplement se promener, beaucoup de personnes cheminent sur le terre-plein le long de la Route Départementale 925. La piste cyclable est située juste à coté et rien ne protège les enfants (notamment) de la voie de circulation.

Il est envisagé un aménagement depuis la rue de la Croix-Rouge jusqu'au giratoire de Détrier, avec une voie réservée uniquement aux piétons, séparée de la bande cyclable par une barrière.

Ce projet, inscrit au budget, est à l'étude et devrait être réalisé début 2020. Nous vous donnerons de plus amples informations lorsque l'étude sera finalisée.

Menuiseries de l'école élémentaire La Neuve

Les menuiseries extérieures en bois du bâtiment de l'école élémentaire La Neuve sont très abimées et demandent à être remplacées.

Le remplacement par des menuiseries PVC est plus coûteuse mais plus pérenne. Une mission a été confiée à un économiste pour le choix et la gestion de ces travaux.

Les travaux seront réalisés en 2020 pendant les vacances scolaires pour un coût estimé entre 230 000 € et 300 000 €. Le montant des subventions prévisionnelles est de 87 870€ (Département = 45 570 € / Communauté de communes = 14 300 € / Etat = 28 000 €)

Pharmacie

Nous avons trouvé un terrain d'entente sur une éventuelle extension du local actuellement occupé par l'officine, dont l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) de la Savoie est propriétaire. L'OPAC était d'ailleurs entièrement disposé à accompagner ce projet, en cédant le local actuel à la Commune et en se proposant de porter les travaux d'extension avant cession à la collectivité.

La commune a donc pris en charge financièrement une étude architecturale pour définir l'extension répondant à la demande des pharmaciens. Le résultat de cette étude leur a été présenté.

La commune a également demandé aux propriétaires de l'immeuble de se prononcer sur l'extension de leur bâtiment. Ceux-ci ont majoritairement approuvé le projet lors d'un conseil syndical au cours de l'année 2019.

Sur la base du coût de l'opération, il a été proposé aux pharmaciens de maintenir le prix au mètre carré sur le montant actuellement pris en charge dans le cadre de leur loyer, en l'appliquant à la totalité de la surface nouvellement créée.

La Commune, dès le début du mandat en cours, a mis en œuvre une politique volontariste pour maintenir et développer l'activité commerciale et artisanale du centre-bourg, ce qui lui a permis d'obtenir le soutien de l'État au travers d'un plan FISAC (Fonds d'Intervention pour le Soutien de l'Artisanat et du Commerce). **Il ne paraissait donc pas opportun que l'officine se déplace à l'extérieur du centre-ville.**

Malheureusement ce projet n'a pu voir le jour, les pharmaciens n'ayant pas donné suite à la proposition de la Commune.



Plu

F Enquête



Projet du Plan Local d'Urbanisme d'Etable, commune déléguée de Valgelon-La Rochette



Le projet du Plan Local d'Urbanisme d'Etable commune déléguée de Valgelon-La Rochette a été arrêté le 17 juillet 2019.

L'enquête publique se déroulera sur janvier-février 2020 et Monsieur le Commissaire enquêteur tiendra des permanences de 14 heures à 17 heures en Mairie annexe d'Etable commune déléguée de Valgelon-La Rochette aux dates prévisionnelles suivantes, sous réserve de modification :

- Lundi 06 janvier 2020
- Vendredi 17 janvier 2020
- Vendredi 24 janvier 2020
- Lundi 03 février 2020
- Vendredi 07 février 2020

Les pièces du dossier P.L.U seront consultables en Mairie annexe à l'accueil aux heures habituelles d'ouverture : le lundi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h et sur le site de la Mairie de VALGELON-LA ROCHETTE à l'adresse : www.valgelon-la-rochette.com

Un registre d'enquête publique en version papier sera mis à disposition aux heures citées.

Le public pourra également adresser directement par écrit leurs observations et propositions éventuelles à :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie annexe d'Etable de Valgelon-La Rochette
406, Route du Pic de l'Huile
Etable
73110 VALGELON-LA ROCHETTE

Et par voie dématérialisée à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-1685@registre-dematerialise.fr ou directement sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/1685>

A la fin du délai réglementaire le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels pendant un an, conformément au titre I de la loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs. Ils seront également consultables sur le site internet de la Mairie : www.valgelon-la-rochette.com



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Valgelon-La Rochette

Commune Déléguée de LA ROCHETTE

Révision du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête se déroulera du Lundi 21 octobre 2019 au Vendredi 22 novembre 2019

Au terme de ladite enquête, la Commune pourra apporter les modifications aux documents du PLU au regard des conclusions du Commissaire enquêteur et des remarques des Personnes Publiques Associées en vue de l'approbation du PLU par le Conseil Municipal.

Monsieur Dominique JANEX Architecte Honoraire urbaniste a été nommé Commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Les pièces du dossier PLU seront consultables en Mairie de Valgelon-La Rochette à l'accueil aux horaires d'ouverture soit :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

- En version papier
- Ou en version informatique sur un ordinateur mis à disposition du public à ces mêmes horaires.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Mairie :

www.valgelon-la-rochette.com

ou sur le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/1620>

Chacun pourra éventuellement consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet, disponible au siège de l'enquête publique,
- ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur : Mairie de Valgelon-La Rochette - Monsieur le Commissaire enquêteur - 1 Place Albert Rey – La Rochette - 73110 VALGELON-LA ROCHETTE
- et par voie dématérialisée, sur le site indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête au lien suivant : enquete-publique-1620@registre-dematerialise.fr, ou directement sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/1620>

Monsieur le Commissaire enquêteur tiendra des permanences en Mairie de Valgelon-La Rochette aux dates suivantes :

- **Lundi 21 octobre 2019 de 13h30 à 17h**
- **Lundi 28 octobre 2019 de 13h30 à 17h**
- **Vendredi 8 novembre 2019 de 13h30 à 17h**
- **Vendredi 15 novembre 2019 de 13h30 à 17h**
- **Lundi 18 novembre 2019 de 13h30 à 17h**
- **Vendredi 22 novembre 2019 de 13h30 à 17h**

Pour répondre aux demandes d'information présentées par les administrés et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront disponibles pendant une durée d'un an, au secrétariat de Mairie et sur le site internet de la Commune.

La mission régionale de l'autorité environnementale après examen au cas par cas (décision n° 2017-ARA-DUPP-00752 du 4 mai 2018) a établi que le projet de révision du PLU de la commune déléguée de La Rochette n'est pas soumis à évaluation environnementale ;

Les avis des Personnes Publiques Associées à l'élaboration du PLU sont joints au dossier d'enquête publique.

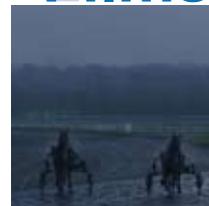
Personne responsable du projet : Monsieur André DURAND, Maire de la Commune de Valgelon-La Rochette.

Médiathèque

F Films



Chemins des toiles : le film documentaire en bibliothèque



Le Mois du Film Documentaire fête ses 20 ans.

La médiathèque vous propose la 4^{ème} édition de cette manifestation. Un parcours autour du film documentaire vous sera proposé tout au long du mois de novembre, avec une programmation éclectique.
Public : pour adultes et adolescents.

Les vendredis à 18h30 :

- **Le 8 novembre : L'hippodrome de Céline Dréan** – 2017 – durée : 65min.
Ce film documentaire nous permet ainsi de pénétrer dans les coulisses de l'hippodrome de Vincennes, ce lieu méconnu du grand public. Un inventaire vivant, très rythmé, passionnant, de ce monde particulier que sont les courses de chevaux.
- **Le 22 novembre : Les cuisiniers de Treignac de Sophie Bensadoun** – 2017 – durée : 52min.
Au lycée hôtelier de Treignac en Corrèze, un groupe de vingt mineurs migrants se forme sous la supervision exigeante de la cheffe Catherine Grosjean. Le récit d'une savoureuse rencontre entre ces jeunes d'ailleurs, leur chef et la cuisine française !
- **Le 29 novembre : Plaquages de Florian Geyer** – 2017 – durée : 52min.
Séance spéciale en présence du réalisateur.
Ils sont jeunes et puissants. Des sportifs soumis à la loi du spectacle. Une carrière courte. Un engagement physique et un investissement mental extrêmes. Décodage d'une fabrique de rugby professionnel à l'ère du divertissement. Immersion captivante au plus près des hommes et des corps.



La médiathèque

Un lieu ouvert à tous, en accès libre et gratuit : pour lire la presse, feuilleter un beau livre, écouter un CD, découvrir l'application du mois sur tablette ou encore participer à une des nombreuses animations programmées. **Vous trouverez tous nos rendez-vous dans l'Agenda de la Médiathèque.**

MEDIATHEQUE
Fabrice MELQUIOT
L'agenda
d'octobre

L'inscription est nécessaire si l'on veut emprunter des documents. Elle est gratuite jusqu'à 18 ans. Chaque personne inscrite peut emprunter 6 livres, 6 CD, 2 DVD, 4 revues pour une durée de trois semaines maximum. Et bientôt des liseuses. A suivre...

Retrouvez tous les renseignements pratiques sur le site : <http://mediatheque.la-rochette.com>



Commerce

Un nouvel élan de modernité au centre bourg de Valgelon-La Rochette

Depuis plus de 30 ans que le tabac de Valgelon-La Rochette occupe le 11 rue de La Neuve, il déménage juste à coté, au numéro 13 sous le nom « LE DRUGSTORE ».



Dans un nouvel espace plus spacieux, clair, moderne et convivial, la clientèle trouvera une nouvelle offre commerciale plus diversifiée pour encore mieux répondre à ses besoins. En plus de son activité traditionnelle de tabac, le magasin propose des jeux de loterie, des téléphones, toutes sortes d'accessoires de téléphonies «high tech», de la confiserie, des cadeaux souvenirs, des kits complets pour des apéros improvisés Sans oublier aussi un bel espace e-cigarette.

De plus, l'équipe toujours à l'écoute de ses clients, laissera libre court à son imagination pour vous offrir un espace de produits selon les saisons, les fêtes, les thèmes des animations de la commune (Halloween, Noël, fête des mères, fête des pères, le printemps, les vacances, etc.).

Un nouveau magasin qui participe à l'attractivité du tissu commercial de Valgelon-La Rochette et contribue à la réussite de notre plan FISAC pour la redynamisation de notre centre-bourg.

Merci à Madame et Monsieur Galland pour cette belle réalisation !

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 6h30 à 12h20
et de 15h à 19h20
Le samedi de 7h à 12h20 et de 15h à 19h20
Le dimanche de 7h30 à 12h20

Adresse : 13 rue de la Neuve La Rochette
73110 Valgelon-La Rochette
Téléphone : 09 72 81 90 12 / 06 10 93 40 11



Fête du commerce

Samedi 14 septembre, superbe journée pour la Fête du Commerce organisée par l'Union des Commerçants et Artisans Rochettois, avec la **Band'a Rioule** pour chauffer l'ambiance dans le centre-ville !

Une vingtaine d'exposants pour cette première édition, c'est peu...mais c'est un début.

Forts de cette expérience, les organisateurs réfléchissent déjà à la Fête du Commerce version 2020 !



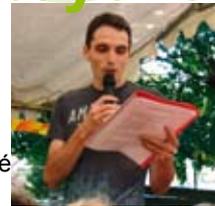
Social

Citoyens



Résidence Autonomie Les Chamois

Les résidents et leurs familles ont dégusté un succulent barbecue-repas festif, concocté par le personnel de La Résidence. Malgré la chaleur, tout s'est déroulé dans la bonne humeur avec pour manifestation la chorale des Chamois et son accompagnateur Grégory. Tous ont été contents de leur journée.



par



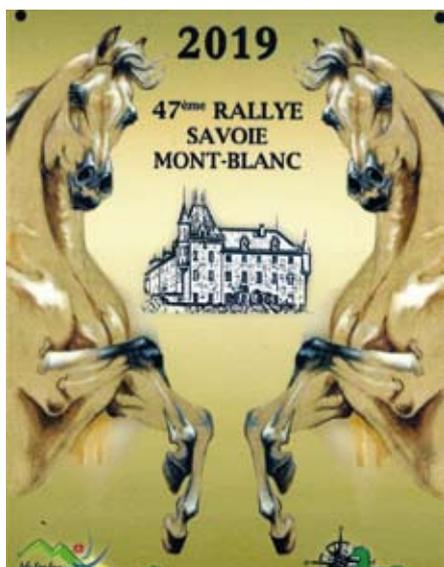
Atelier de la Danse



Comme chaque année, le gala de la danse a émerveillé nos résidents. Le thème «mot à mot» nous a permis d'apprécier tous les beaux costumes que les danseuses portaient. Ce fut une journée magique, fort attendue.

Rétrospectives

Rallye équestre



Les 23, 24 et 25 août dernier, plus de 300 cavaliers avaient rendez-vous sur la base de loisirs du lac Saint Clair pour le 47^{ème} rallye équestre Savoie Mont-Blanc organisé par le CDTE, SHR Savoie / Equisabaudia, la commune de Valgelon-La Rochette, le comité des fêtes et l'UCAR.

Plusieurs réunions de travail du comité d'organisation ont été nécessaires pour préparer le programme de cette manifestation. Plus de 65 bénévoles, ainsi que les différents services de la Commune associés aux membres du CDTE ont été indispensables pour assurer le bon déroulement du rallye. Une importante logistique a été mise en place pour accueillir dans les meilleures conditions cavaliers et équipés durant ces trois jours.

Au programme, différentes animations sous chapiteaux, le samedi une randonnée en Val Gelon a été proposée aux 300 cavaliers et 12 attelages avec un arrêt sur le site de Karma Ling.

Le dimanche 25 août, sous un soleil radieux, un public nombreux est venu assister au défilé dans le centre-ville avec présentation des participants, des partenaires et sponsors de cette 47^{ème} édition du rallye équestre Savoie Mont-Blanc. A la fin du défilé, les organisateurs ont annoncé le nom de la commune qui accueillera la 48^{ème} édition de ce rallye, ce sera la commune de Seyssel.

Grand merci aux organisateurs, partenaires, sponsors, bénévoles et à tous les services municipaux sans oublier le public qui ont fait de cette manifestation un succès.



Rétrospectives

Animation

Forum des associations

Le premier week-end de septembre, s'est tenu sur la commune de Valgelon-La Rochette, le forum des associations, dans le gymnase du Centenaire. La richesse du tissu associatif et la qualité des équipements sportifs et culturels sont des atouts de l'attractivité et de la vivacité de notre commune.



Cette manifestation a permis, comme chaque année, aux habitants de Valgelon-La Rochette et des communes de Cœur de Savoie de découvrir la variété du tissu associatif, poumon de la vie communale. Notre commune peut être fière de ces jeunes qui, pour quelques-uns d'entre eux, permettent à la commune de Valgelon-La Rochette d'être connue au-delà des frontières. En effet, Baptiste FUCHS est devenu, le 3 août dernier, vice-champion du monde de course d'orientation à VTT à Viborg (Danemark).

Pour cette édition, trente-huit associations sportives ou culturelles ont répondu présentes pour cette journée de découverte. Plusieurs démonstrations ont eu lieu au cours de l'après-midi.

Nous avons pu apprécier le travail des éducateurs du Ping Rochettois, de l'Aïkido Rochettois, de Kosmopolite Danse, de Mumufitness, d'Art & Son ainsi que celui de l'association Acrobate Circus dont c'était la première participation au forum.

Dès l'ouverture des portes, de nombreuses familles accompagnées de leurs enfants ont parcouru tous les stands et pris des renseignements sur les activités proposées avant de faire un choix.

M. Jean-François DUC et M. Jean-Louis DOULS ont clôturé cette journée par un discours, remerciant ainsi tous les participants et le personnel de la commune pour l'organisation de ce forum.

Un bal littéraire organisé pour le troisième anniversaire de la médiathèque Fabrice Melquiot

Dimanche 13 octobre 2019, la médiathèque fêtait ses 3 ans et les lecteurs sont venus assister et participer à un bal littéraire organisé par l'auteur savoyard cher à notre ville, Fabrice Melquiot.

De retour du Mans où il a participé à une performance littéraire, Fabrice a retrouvé ses trois amis auteurs, Laura Tirandaz, Romain Nicolas et Jean Marie Clairambault, le samedi 12 octobre, en terre rochettoise, pour écrire un texte à 4 mains, créé uniquement pour cette soirée d'anniversaire.

Ce texte, découpé en 8 épisodes, a été ponctué par 8 musiques aux styles complètement différents, pour faire danser les lecteurs. Le Centre d'Animation ressemblait à une place de village où ont lieu les bals populaires avec des lampions multicolores... Les spectateurs ont pu, tour à tour, danser sur scène avec les auteurs, puis se rasseoir à leur table pour écouter la suite de cette histoire écrite à 8 mains.

L'ensemble des participants au bal remercie les auteurs pour ce moment musical si convivial, si festif et si mémorable pour fêter ensemble ce troisième anniversaire de notre belle médiathèque.



Concert de Valentin Cotton et du quatuor Elmire

Samedi 28 septembre 2019, les notes de musique classique ont résonné dans la salle polyvalente de notre ville. De jeunes musiciens, tous issus des plus grandes institutions musicales françaises, **le pianiste Valentin Cotton et les musiciens du quatuor Elmire aux cordes, ont impressionné le public.**

Elmire s'est formé en 2016 autour des deux violonistes Cyprien Brod et Khoa-Nam Nguyen, de l'altiste Issy Nadaud et du violoncelliste Rémy Carlon.



Au programme de cette belle soirée musicale une interprétation d'Haydn par le quatuor. Valentin, qui revenait en terre rochettoise, a joué quelques pièces de son répertoire au piano. Mais **le Quintet de Schumann a été le moment le plus émouvant, musicalement parlant, de ce concert.**

Amis dans la vie, ces cinq jeunes musiciens à l'avenir musical plus que prometteur, aiment se retrouver sur scène pour jouer ensemble, surtout les pièces musicales les plus romantiques de la musique classique comme celle de Schuman.

Nous espérons avoir le plaisir de les écouter à nouveau en septembre prochain.

Commémoration du 25 août 1944



Rétrospectives

Association



Rencontre des scolaires de Valgelon-La Rochette et de Mömlingen du 6 au 13 juillet



Ce 25^{ème} échange s'est inscrit dans la démarche de la découverte de nos cultures réciproques, ouvert aux enfants qui, pour une grande partie d'entre eux, sont différents d'un échange à l'autre.

Il nous a paru également intéressant de montrer aux enfants comment des citoyens de nos deux communes s'engagent, chacun à leur façon pour apporter de l'aide dans des Pays du Sud, confrontés aux phénomènes migratoires (problèmes économiques et/ou politiques).

51 enfants des classes de CM2, 6^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, garçons et filles, débutant la langue allemande ont profité de cet échange.

Pour les CM2, ce voyage était aussi l'occasion de renforcer leur choix pour intégrer la classe bi-langue au collège du Val Gelon qui a pu encore garder cette spécificité.

Lors de ce voyage, les enfants ont pu découvrir (pour beaucoup d'entre eux) de nouvelles régions dont Marie (professeur d'histoire géographie) a pu donner une description adaptée notamment lors du passage du Rhin, en arrivant dans la région de la Bavière. Ce fut l'occasion également pour certains enfants de reconnaître le Grand Huit d'Europapark vu de l'autoroute.

Les nombreuses découvertes et activités communes tout au long du séjour ont été les suivantes :

- **immersion au sein des 2 écoles de Mömlingen et du collège d'Elsfeld** (jeux, participation orale et présentation de la Rochette en Allemand) permettant ainsi de vivre le quotidien d'un jeune en Allemagne,
- **découverte de la région** : explications promenade avec visite d'une ferme bio, aéroport de Frankfurt,

- **journée et soirée d'échanges familiaux** avec activités et jeux divers en équipes franco-allemandes.

Le moment fort de notre séjour a été la rencontre avec l'équipe du magasin du monde Jumelage Tanzanie. Cela a provoqué une ouverture d'esprit pour nos jeunes en découvrant ce qui se passe au-delà de notre frontière : ce n'est ni mieux ni moins bien, c'est différent. Accepter l'autre tel qu'il est et non tel que l'on souhaiterait qu'il soit. Ils pourront ainsi expérimenter la tolérance au sens large du terme.

La motivation des accompagnateurs, le programme établi, ainsi que nos partenaires de Mömlingen sans compter bien sûr les familles et tous les enfants, ont permis que ce 13^{ème} échange soit à la hauteur des liens d'amitié qui nous unissent.

Le questionnaire de satisfaction distribué aux enfants a confirmé que cet échange a été riche dans l'apprentissage de la langue, de la découverte du pays et de liens qui ont pu se créer.

Nous avons pu rencontrer beaucoup de familles lors du forum des associations de Valgelon-La Rochette et celles-ci nous ont confirmé l'enrichissement de ce séjour pour leur enfant.

Malgré le travail en amont et en aval que cela représente, **nous restons très motivés par ces échanges qui nous lient et nous remercions l'OFAJ pour l'aide qu'elle nous a apportée.**



OFAJ
DFJW



10 kilomètres du Val-Gelon



Dimanche 8 septembre s'est déroulée la sixième édition du tour de Val Gelon organisée par le Club Athlétique Pontcharra-La Rochette en partenariat avec les communes de Valgelon-La Rochette et de Pontcharra.

Au programme, le tour du Val Gelon sur 18 kilomètres course, le 10 kilomètres course labélisé depuis 2015, le 10 kilomètres marche et 3 circuits autour de La Seytaz pour les enfants. Cette épreuve bien ancrée dans le calendrier départemental des compétitions officielles a enregistré pour cette édition la participation de 170 athlètes licenciés ou amateurs amoureux de course à pied et de l'effort solitaire.

De nombreux élus de Cœur de Savoie, des élus communaux et partenaires privés étaient présents à l'arrivée pour les cérémonies de remise des prix aux différents vainqueurs.

Les différents vainqueurs de cette sixième édition sont :
Pour le 10 kilomètres masculin : Samuel MARTRENCHARD
Pour le 10 kilomètres féminin : Adèle PIGNOL
Pour le dix-huit kilomètres masculin : Lionel BOUZON
Pour le dix-huit kilomètres féminin : Amandine DRAVET

Le CAPR par la voix de son président a rendu hommage à tous les bénévoles indispensables pour assurer la sécurité des athlètes, aux partenaires, aux élus et services techniques des communes traversées.

Finales du tournoi de tennis

Le tournoi du Tennis Club Pontcharra La Rochette (TCPR) s'est achevé le samedi 31 août 2019 après 15 jours de compétition et de très beaux matchs. Cette année, 150 joueurs se sont affrontés dans la bonne humeur et la chaleur estivale.

Les joueurs du TCPR se sont imposés dans trois finales.

Françoise GLORIEUX a remporté la finale chez les dames, face à Inès BELGHERZE (Gières Tennis), en s'appuyant sur un tennis régulier, précis et efficace.

Pour les messieurs +35, c'est Benoît MENUET qui a fait la différence par sa détermination face à Jean-Luc VAN ZANTEN (Tennis Club de Nyons).

Le duo équilibré et complémentaire de Françoise GLORIEUX et Valentin BERGER a remporté la finale en double mixte, face à Charly DRAMISSIOTIS (Montméliant Tennis Club) et Emmanuelle FAYARD (La Ravoire Tennis Club).



Paul Antoine BRAZET (Tennis Club Chambéry) s'est distingué par des frappes de balles fortes et précises lors de la finale Messieurs, face à Joan GROSSET (La Ravoire Tennis Club). Et ce sont les partenaires Charly DRAMISSIOTIS (Montméliant Tennis Club) et Sébastien GUEZ (Tennis Club de Bourg Saint Maurice), qui ont arraché la victoire en double Messieurs face à Benoît MENUET et Valentin BERGER (TCPR).

Le tournoi a été clôturé par le président du TCPR, Alain VOLMAT, qui a remercié les bénévoles, les participants et les entreprises locales ayant soutenu l'évènement pour cette édition, avant la remise des prix et le tirage au sort de la tombola. La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un délicieux jambon à la broche.

La fin du tournoi a sonné celle des vacances scolaires et a laissé place à la reprise des cours de l'école de tennis.

Contact : Alain VOLMAT (président) : 06 02 28 60 67 ou Françoise GLORIEUX (diplômée d'état) : 06 82 99 13 16
Web : www.club.fft.fr/pontcharralarochette / Email : pontcharralarochette@fft.fr

Rétrospectives

Association

«Ça y est, la nouvelle saison sportive est lancée au hand-ball Rochettois !»

Le club accueille cette année encore de nombreux jeunes sportifs, de 5 à 18 ans (nés à partir de 2014)... avec peut-être parmi eux, les nouveaux pensionnaires de l'équipe sénior !

Tous ces jeunes sont encadrés par nos éducateurs et bénévoles avec énormément d'envie et d'énergie, le tout dans un esprit familial et convivial, où la bonne ambiance règne entre les jeunes et les moins jeunes. Notre club est reconnu comme étant un club formateur grâce à des entraîneurs et des entraînements de qualité dès le plus jeune âge permettant la progression de nos jeunes au plus haut niveau possible.



Nous vous invitons à consulter le site internet <http://hbrhandballrochettoi.free.fr/> ou notre page Facebook pour connaître tous les jours et créneaux d'entraînements correspondants à votre besoin, quel que soit votre âge.

Cross départemental des sapeurs pompiers

Le cross départemental des sapeurs-pompiers savoyards a eu lieu le samedi 5 octobre 2019 sur le site du lac Saint-clair.

A l'initiative du Bassin Opérationnel Combe de Savoie, Valgelon, les Bauges et le centre de secours de Valgelon-La Rochette, plusieurs parcours ont été proposés uniquement aux pompiers en fonction de leurs classes d'âge sans oublier les JSP (jeunes sapeurs pompiers).

Les pompiers ont couru autour du lac, dans les champs voisins et ont traversé le camping de Valgelon-La Rochette.

Des animations ont également été proposées sur place au public : un atelier de gestes qui sauvent, des jeux pour les enfants ainsi qu'une restauration rapide.



Le rendez-vous est pris pour l'an prochain !



Coopération franco-malienne : des actions très variées !

Les projets de coopération décentralisée de Valgelon-La Rochette et de ses partenaires se poursuivent.

Au Mali, les femmes de Niamakouna commencent une nouvelle activité de pisciculture suite à la réalisation de bassins et à une formation technique sur une ferme piscicole.

Les actions de sensibilisation sur la malnutrition et les Infections Sexuellement Transmissibles continuent, avec une participation bien supérieure à nos prévisions et une grande implication des agents de santé locaux, signe d'un réel besoin d'informations sur ces sujets sensibles.

En ce qui concerne l'hydraulique, nous avons réalisé **4 forages, que nous allons prochainement équiper de pompes manuelles**. Ces infrastructures s'accompagnent d'un appui à la mise en place et formation de comités de gestion de l'eau, chargés d'assurer la pérennité des forages.

Que ce soit auprès des communes ou des associations, nous poursuivons, bien sûr, le suivi de toutes les structures qui nous sollicitent, pour les appuyer dans leur gestion quotidienne et dans la mise en œuvre de leurs projets ; par exemple, la filière rizicole entre les producteurs de Dembela et la Banque de Céréales de Benkadi, ou le suivi des jardins maraîchers portés par les associations de femmes.

En France, l'ARCADE a travaillé avec le comité de jumelage Valgelon-La Rochette Mömlingen. Ainsi, lors du voyage d'échanges des jeunes de la commune à Mömlingen en juillet, ils ont pu comparer l'engagement en solidarité internationale de leurs communes respectives, au Mali et en Tanzanie. **Ce projet a reçu le soutien de l'Union Européenne**. Nous vous le présenterons plus en détails dans le prochain bulletin municipal.

Fin septembre, la commune de La Chapelle Blanche a organisé **une conférence présentée par l'ARCADE, intitulée « Immigration et Coopération Décentralisée, les Enjeux du XXIème siècle »**.

Nous restons à la disposition des acteurs de Valgelon-La Rochette pour mener ensemble d'autres actions de sensibilisation (échanges scolaires, projections, etc.).

ARCADE Une Terre pour Vivre, Place Albert Rey, La Rochette 731110 VALGELON-LA ROCHETTE
Téléphone : 04 79 65 38 20
Mail : arcade-vivre@orange.fr
Pour en savoir plus : www.arcade-vivre.asso.fr
Actualités : www.arcadeactu.canalblog.com/



Formation des femmes en pisciculture



Démonstration de bouillie enrichie pour les enfants



Jardin des femmes de N'Tiobougou

Agenda

A Animations



CHŌPES DANCTES SAVOISIENNES LA ROCHETTE

SOIRÉE HALLOWEEN

Samedi 9 novembre 2019
Centre d'Animations
à partir de 20 h
Ouverture des portes 19 h 30

Le costume le + beau
ou le + original récompensé!

Bal de soupe de
potiron pendant la soirée

Petite restauration

Entrée à euros
Gratuit pour les - de 12 ans

Contact : Céline 06 64 92 52 70 - Christine 06 98 49 50 92 - Mail : christ.cresse@gmail.com



17 nov 2019

Trail de l'Arclusaz
SAINT PIERRE D'ALBIGNY (73) - 4^{ème} EDITION

11 km - 500m D+ (10€)
17 km - 900m D+ (15€)
28 km - 2000m D+ (20€)

<http://www.trail-arclusaz.fr>
trail@coos73.com

90% sur sentiers - Reconnaissance le 01/11
Limité à 285 coureurs par course - inscription en ligne uniquement

Records
Audrey Timpone 2h07
Sylvain Montagny 2h36

OPINEL, ReVivi, ufolep, Saint-Pierre d'Albigny, COOS

Marché des Créateurs
2ème Edition

Dimanche 3 novembre
10-18h

Nombreux stands d'artisans créateurs
et Défilé de mode

Centre d'animation
de la Rochette 73110

Renseignements au :
06.12.63.29.00

Brevetée en partenariat
avec l'association
Damas

Organisé par :
Festival des Créateurs

Concert Tétra lyre



Samedi 9 Novembre
à 20h30

Gymnase Centenaire de Valgelon-La Rochette
11, Avenue du Centenaire

Tarif : adulte 10€ / enfant gratuit - Vente à la mairie de Valgelon-La Rochette, sur place ou à l'office du tourisme de Valgelon-La Rochette ou sur leur site internet



Le 9 novembre, la municipalité propose aux habitants de Valgelon-La Rochette et de Cœur de Savoie, un concert de l'ensemble instrumental Tétra Lyre de Chambéry.

Cet ensemble musical, unique en France, se compose actuellement de 39 musiciens. **Sa devise : «Le handicap s'efface devant la musique»**. Sous la direction de Madame Isabelle HERLIN, il se produit en public une douzaine de fois par an. Partout où il joue, il contribue à changer le regard posé sur le handicap intellectuel.

Les musiciens de l'orchestre Tétra Lyre partagent une même passion qui les fait dépasser leur handicap de la vie courante. Leur volonté d'être toujours meilleurs et une joie de vivre communicante vous feront vivre des instants musicaux chargés d'émotions et de bonheur.

La billetterie pour ce concert est ouverte en mairie et à l'office de tourisme depuis début octobre. Le prix des places est de 10€. Les places sont gratuites pour les enfants de moins de 12 ans.



Marché de Noël 2019

Le comité d'organisation composé de l'UCAR, le Comité de Jumelage, le CTMR, le Handball Rochettois et la commune de Valgelon-La Rochette ont validé la date du 14 décembre 2019 pour cette nouvelle édition du marché de Noël. Contrairement aux années précédentes, la clôture du marché est prévue à 20h.

Les bulletins d'inscription sont déjà disponibles auprès du comité de jumelage.

Contact : Evelyne CORBET 06 88 78 41 87 ou par mail : evelynecorbet@gmail.com

Le centre-ville de la commune ne sera pas accessible aux automobilistes durant cette journée. Les arrêtés d'interdiction de stationner seront effectifs dès le mercredi, pour permettre l'installation de tous les chapiteaux nécessaires pour l'accueil des exposants.

Forum Santé Nature
Conférences - Ateliers - Stands exposants
Restauration biologique
organisé par l'Association *EnVie d'Être*

Samedi 16 Novembre 2019
à partir de 9h00
La Rochette, Centre d'Animation

Contact : 06 72 44 15 84
enviedetreassociation@gmail.com

PROGRAMME CONFÉRENCES

Horaires	Intervenants	Titres Conférences
10h30 – 11h45	Stéphanie Minet Bulle de Feng Shui	Vitalité et bien-être grâce au Feng Shui
12h00 – 14h30	PAUSE REPAS	
14h30 – 15h30	Pascale Gueudré	Qu'est ce que l'auriculothérapie?
15h30 – 16h30	Martine Duchêne	"Du pouvoir de la peur au Pouvoir de l'Amour"

La conférence : 5 euros
Le pass pour la journée : 10 euros



**Le don de sang :
Indispensable à la vie.
Nous avons besoin
de vous :
En 1h, sauvez 3 vies !**

→ Vivez votre expérience du don sereinement !

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel...L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable 😊 Soyez rassuré(e)s ! Les équipes de l'EFS et les bénévoles de votre association locale vous accompagnent et vous rassurent tout au long du don.

→ Un donneur averti en vaut deux !

- Être muni d'une pièce d'identité (en cas de 1^{er} don)
- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don
- Peser plus de 50 kg
- Avoir mangé et bien s'hydrater

1. Accueil et inscription (pièce d'identité en cas de 1^{er} don)
2. Entretien préalable au don par une personne habilitée
3. Prélèvement (environ 10 min et 450 ml)
4. Collation, moment convivial de repos

→ Votre don est précieux, mais pourquoi ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades.

**Prochaine collecte : jeudi 26 novembre
16h30 à 19h au Centre d'Animation**

Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

La déclaration se fait en ligne :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Infos

Autorisations d'urbanisme délivrées

Permis de construire du 1^{er} mai au 15 septembre

MARTINS LOPES Carla - Route d'Etable - Etable - Rénovation et extension maison
ATES David - Impasse des Papillons - La Rochette - Construction abri voiture
ROBIN Guillaume/TARNATINI Laetitia - La Saradine - La Rochette - Construction maison
TRANCHANT Sébastien/MOTTA Emilie - Route des Monts - La Rochette - Construction maison
MARTINET Yohan et Pauline - Boulevard Plan Ravier - La Rochette - Construction maison
CHELLOUG Sofiane - Rue Max Franck - La Rochette - Construction maison

Déclaration préalable du 1^{er} mai au 15 septembre

LARBI Sophie - Chemin des Sables - La Rochette - Création terrasse et modification ouverture
DARBON Marc - Rue Maurice Rey - La Rochette - Pose store pour commerce
PAILLE Jean-Michel - Plan Journal - Etable - Pose panneaux solaires
ASPAR Jean-Michel - Les Granges - Etable - Installation piscine
DELAITRE Arnaud - Route d'Etable - Etable - Abri jardin
PERRIN Maxime - Chemin des Chaudannes - La Rochette - Réfection toiture
FRANCILLARD Cyndie - Rue J. Moulin - La Rochette - Modifications ouvertures, pose garde-corps et réfection toiture
VAUSSENAT Stéphane - Rue de Montraillant - La Rochette - Réfection façades garage et création ouvertures
GIACOMINI Christian - Avenue Georges Franck - La Rochette - Pose volets roulants
DURAND Bernard - Boulevard Plan Ravier - La Rochette - Réfection toit Mazet
BERGDOLL Nicolas - Impasse de la Fontaine - La Rochette - Construction murets
TIERCIN Arnaud - La Grange du Four - La Rochette - Clôture
VERNEY Pierre - Rue du 19 mars - La Rochette - Panneaux photovoltaïques
GEFFROY Thibault - Rue des Nénuphars - La Rochette - Clôture
TAUTOU Denis - Les Combets - Etable - Panneaux photovoltaïques

TRANCHANT Martine - Rue du Foyot - Etable - Prolongation d'un muret
ASPAR Jean-Michel - Impasse de Chartreuse - Etable - Panneaux photovoltaïques
ANDRE François - Les Chaudannes - La Rochette - Division foncière
TISSAY Régis - Route des Monts - La Rochette - Réfection toiture et remplacement fenêtres
BOUXIROT Eric - Rue Dr J. Milan - La Rochette - Clôture
CHERY Stéphane - Avenue des Alpes - La Rochette - Réaménagement garage en appartement
FIANDINO Maxime - Route de la Croix - La Rochette - Clôture
DS SMITH EUROPAC - Avenue Robert Franck - La Rochette - Pose panneaux indicateurs
COLLELA Cédric - Rue des Nénuphars - La Rochette - Modification ouverture et installation Pergola
MENARD Laetitia - Rue de la Neuve - La Rochette - Remplacement porte d'entrée et clôture
JEANPIERRE Christelle - Les Chaudannes - La Rochette - Remplacement garde-corps
GUILLEMIN Thomas - Rue Joseph André - La Rochette - Panneaux photovoltaïques
BIBOUD Franck - Les Chaudannes - La Rochette - Pergola
BOUCHAIN Claude - Les Chaudannes - La Rochette - Abri ouvert
BARBIN Marthe - Rue Max Franck - La Rochette - Déplacement portail
COMBET André - Saint Clair - La Rochette - Division foncière
MILLION Nicolas - Impasse de la Fontaine - Etable - Piscine semi-enterrée
BARRAL Jean-Luc - Rue Joseph André - La Rochette - Réfection clôture
DANCOINE VOILLOT Germain - Rue du Grand Bois - La Rochette - Portail
ROBIN Guillaume - La Saradine - La Rochette - Piscine enterrée
CHASSANG Philippe - Pizzeria le Mackenzy II - La Rochette - Ravalement enseigne
RIGAUD Michel - Rue de la Soie - La Rochette - Clôture
COMMUNE DE VALGELON-LAROCLETTE - Place Albert Rey - La Rochette - Création fenêtre bâtiment Mairie
RICHARD Jean-Michel - Avenue François Milan - La Rochette - Extension balcon
SUAU Denis - Rue du Clos - La Rochette - Piscine enterrée